

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

| | |
|----------|----------------|
| Lundi | de 8h à 10h |
| Mardi | de 10h à 13h |
| Jeudi | de 8h à 10h |
| Vendredi | de 15h à 17h30 |

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Fermeture du secrétariat de mairie le lundi 14 octobre 2024.
Permanence des adjoints le samedi matin de 9h30 à 10h30.

**HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHÈTERIE À LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT**

À compte du 1^{er} octobre jusqu'au 31 mars prochain, la déchèterie est fermée les lundis, jeudis et jours fériés.
 Ouverture mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h15 et 13h30 - 16h45.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances le **jeudi 17 octobre 2024 à 20h00.**

**Jouissance****CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS LE SAMEDI 19 OCTOBRE À 11H À LA SALLE DES FÊTES**

Les membres de la municipalité seront très heureux de féliciter et de remettre un bon d'achat FNAC d'une valeur de 35€ aux **19 nouveaux diplômés 2024** de la commune de BELLOY-SUR-SOMME qui ont transmis les éléments attendus en mairie. Nous espérons qu'ils seront tous présents le samedi 19 octobre à 11h à la salle des fêtes. La cérémonie est ouverte à tous.

ANIMATION CARAVA'LUD LE VENDREDI 25 OCTOBRE À LA SALLE DES FÊTES DE 14H À 17H

À l'occasion des vacances de la Toussaint, la Commune fait de nouveau appel à l'association Carava'Lud qui vous accueillera le 25 octobre prochain de 14h à 17h à la salle des fêtes.

L'entrée est libre et gratuite. C'est ouvert à tous ! Venez-vous amuser en famille ! Carava'Lud proposera jeux géants, jeux d'adresse, de réflexion, de construction et de société...

**Sécurité****APPEL À LA VIGILANCE EN CAS DE DÉMARCHAGE À DOMICILE**

Des habitants ont récemment fait remarquer des démarchages à domicile frauduleux. Si le phénomène n'est pas nouveau, il convient de rester attentif pour ne pas se faire arnaquer.

Si vous avez un doute lors d'un démarchage en porte-à-porte, il est préférable de ne rien accepter, de ne rien signer et surtout de ne rien payer !

Il est fortement déconseillé de laisser entrer dans son domicile des démarcheurs. Les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, femmes seules...) doivent redoubler de vigilance, étant la cible privilégiée des démarcheurs malveillants ou autres escrocs.

Si le démarcheur utilise « un soi-disant accord » de la mairie dans son argumentaire pour gagner votre confiance, vous avez la possibilité de contacter le secrétariat de mairie ou un élu pour vérifier. **La mairie ne participe à aucun démarchage commercial.**

Il est plus sûr de refuser d'ouvrir sa porte aux démarcheurs qui se présentent en groupe. Le ou les démarcheurs ne peuvent exiger aucune contrepartie financière sur place : chèque (même non encaissé), ordre de virement espèces etc. pendant un délai de 7 jours (rétractation), même si de la marchandise est laissée au domicile du particulier démarché.

Au moindre doute ou en cas de démarche agressive ou oppressante, contacter la gendarmerie nationale en tapant le 17.

Exemples : il n'y a aucune obligation de réalisation d'un quelconque diagnostic énergétique ou autre diagnostic de votre habitation. Les relevés ENEDIS des index des compteurs d'électricité ne sont pas erronés. TRINOVAL ne procède pas au remplacement de vos bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif moyennant la somme de 50 €. En cas de perte ou de détérioration, la demande de remplacement de votre poubelle se fait par écrit. Les agents TRINOVAL qui effectuent les remplacements des bacs ne demanderont jamais un paiement immédiat.

DÉMARCHAGE
Appel à la vigilance

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS

PRÉVENTION DÉMARCHAGES ABUSIFS
SOYEZ VIGILANTS!

LES BONS RÉFLEXES

- Je demande au vendeur sa carte professionnelle
- Je ne laisse pas entrer un inconnu
- Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
- Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17
- J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



Environnement

REMISE DES COMPOSTEURS COMMANDÉS PAR LES HABITANTS : LE LUNDI 21 OCTOBRE À 18H15 À LA SALLE DES FÊTES



La commande groupée de composteurs individuels est un franc succès.

28 personnes du village ont complété le coupon de réservation d'un composteur 400 litres ou 1000 litres. La remise des composteurs aux habitants concernés aura lieu **le lundi 21 octobre prochain à 18h15, à la salle des fêtes.** Des agents du service de prévention et valorisation des déchets de TRINOVAL seront présents pour expliquer l'assemblage du composteur et les bonnes pratiques d'utilisation. Quelques règles doivent être respectées pour garantir un fonctionnement optimal car il n'est pas si facile d'avoir un bon compost. Cette réunion est également ouverte à ceux qui ont un composteur chez eux et qui se posent des questions sur son fonctionnement et sa gestion au quotidien.



CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES LE SAMEDI 19 OCTOBRE À 11H



Nous remercions les habitants qui ont accepté de s'inscrire et de participer à cette 1^{ère} édition du concours communal des maisons fleuries. Les lauréats des deux catégories seront récompensés publiquement, à l'occasion de la cérémonie organisée le 19 octobre prochain à la salle des fêtes à 11h. Les membres du jury ont effectué un premier passage au mois de juin et un second dans le courant du mois de septembre. Un bon d'achat de 60€ sera remis au 1^{er} de chaque catégorie au regard du palmarès 2024. La cérémonie est ouverte à tous.

NETTOYONS LA NATURE : LA DATE EST REPORTÉE AU VENDREDI 4 OCTOBRE

En partenariat avec les 2 écoles, la commune offrira le goûter aux enfants à la suite du ramassage



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2nd SEMESTRE 2024 : DU 22 SEPTEMBRE au 15 OCTOBRE



Merci de laisser le libre accès à votre compteur et dans certains cas, d'enlever la terre qui empêche la lecture de l'index mais aussi de couper les branches de la végétation située à proximité. **Si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse** déposé dans votre boîte aux lettres, **nous vous invitons à le redéposer en mairie avant le 15 octobre.**



Vie associative

PARTICIPEZ À UNE RANDONNÉE PÉDESTRE POUR LA BONNE CAUSE LE DIMANCHE 6 OCTOBRE À 10H



Bonjour les randonneuses, les randonneurs,

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous aidons l'association "Centropolis" pour

l'opération "Octobre Rose". Centropolis est très impliquée depuis quelques années pour récolter des fonds au profit des associations qui œuvrent dans la recherche contre les cancers, et dans l'accompagnement des patients. Cette année, les fonds seront repartis principalement vers les

associations Amiens Picardie pour la Promotion des Soins Oncologiques de Support (APPSOS) et l'association « Vivre Pleinement ». Ces deux associations sont basées à Amiens, l'une au CHU et l'autre à la clinique Victor Pauchet. De nombreux partenaires s'engagent aux côtés de Centropolis (IMAO, Volvo, Le Courrier Picard etc...). L'aide de chemins Libres et Randonnées se résume à organiser une randonnée pédestre à Belloy-sur-Somme avec le soutien de la municipalité, le **dimanche 6 octobre, départ de la place du Maréchal Foch à 10h00**, accueil classique boissons et brioche. Inscription 5 € par randonneur. Une boîte à dons et des articles seront à disposition. Ensemble soyons solidaires !



C'EST LE RETOUR DE L'OPÉRATION BRIOCHES DANS NOTRE COMMUNE LE SAMEDI 19 OCTOBRE AU MATIN



ADAPEI 80 – Les Papillons Blancs – a sollicité la commune pour « l'Opération Brioche ». Cette association accompagne des personnes en situation de déficience intellectuelle et troubles associés. Un groupe de personnes s'est constitué pour collecter les dons en échange d'une brioche. Cette collecte aura lieu le **samedi 19 octobre en matinée**. L'association se charge de la fourniture des brioches et souhaiterait un **minimum de 4 € par don** compte tenu du coût de la fourniture.

Sachez, pour les personnes imposables, un don par chèque de 10 € minimum donne droit à une réduction d'impôt de 66%. Un reçu justificatif vous sera envoyé par l'association ADAPEI.

Cette 56^{ème} opération Brioche est une manifestation de solidarité en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel. Elle est vitale pour l'association puisqu'elle permet de mettre en avant les personnes accompagnées et de participer au financement de projets encourageant l'inclusion et l'autonomie sous toutes ses formes.

Convaincus que vous saurez, comme les années passées, réserver un bon accueil à nos collecteurs, d'avance merci.



OLYMPIQUE DE BELLOY-SUR-SOMME : CONCOURS DE MANILLE LE SAMEDI 19 OCTOBRE À 14H30

Avis aux amateurs de cartes. Le club de football de BELLOY-SUR-SOMME organise un concours de manille, le samedi 19 octobre à 14h30 dans la salle des fêtes.

Tarif : 10€ par équipe. Buvette et sandwich sur place. Lot pour tous les participants.

Inscription auprès de messieurs Cédric POUYEZ (06.13.03.49.77) ou Joseph STACHURSKI (06.70.86.85.71).